



Tarbes-Infos.com

Journal indépendant en ligne

L'actualité locale 24h/24

Orientations budgétaires 2015

Avec des finances saines, la Région maintiendra son effort d'investissement en 2015

Les orientations budgétaires 2015 ont été présentées et débattues aujourd'hui en assemblée plénière. Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées, a détaillé les principaux axes qu'il proposera le 20 décembre prochain aux élus régionaux pour le vote du budget régional 2015.

« Malgré le contexte de restriction budgétaire et de baisse des dotations de l'Etat - qui représente une baisse de 28.2 M€ pour la Région Midi-Pyrénées pour 2014 et 2015 - notre priorité pour 2015 sera de maintenir l'effort d'investissement, ce que nous permet l'état de nos finances, mais aussi au prix d'efforts sur notre budget de fonctionnement ».

« Le maintien de l'investissement, a ajouté Martin Malvy, c'est une nécessité économique. Ce sera aussi un signal fort en direction de nos entreprises et de nos concitoyens pour retrouver le chemin de la confiance, qui est indispensable pour faire repartir la croissance ».

« Dans un contexte extrêmement difficile, a conclu Martin Malvy, nous avons su bâtir des politiques régionales fortes et structurées. La Région tient tous les engagements qui avaient été pris en 2010 et reste mobilisée sur tous les fronts pour maintenir le meilleur niveau d'activités, de services et d'emplois tout en veillant à l'équilibre de nos territoires ».

Le président de Région a détaillé les priorités du futur budget 2015 avec en premier lieu le maintien d'un niveau d'investissement élevé en faveur de **l'enseignement, de la formation et de la recherche en Midi-Pyrénées**. « Au-delà de notre mission, nous répondons aux attentes de nos territoires et de leurs habitants tout en préparant les jeunes et adultes de Midi-Pyrénées aux évolutions de notre société et de l'économie du futur. En témoignent la création des deux nouveaux lycées, à Pibrac et à Montech, en plus de celui de Villefranche-de-Lauragais dont les travaux commenceront d'ici quelques semaines.

La deuxième priorité va au **développement économique, à l'innovation et à l'international** avec une obsession constante : soutenir l'emploi. « Notre but est de favoriser la montée en gamme de nos entreprises en fédérant tous nos dispositifs – accompagnement aux projets de développement des entreprises, structuration des filières, soutien à l'export, équipement des territoires – avec l'appui de notre nouvelle agence de développement économique née de la fusion entre Midi-Pyrénées Expansion (MPE) et Midi-Pyrénées Innovation (MPI). C'est la clé de leur succès, de leur accès aux marchés internationaux, la clé de l'emploi en Midi-Pyrénées » a indiqué Martin Malvy.

Troisième priorité du budget régional 2015 : **mobiliser les nouvelles politiques contractuelles au service de l'aménagement et du développement solidaire équilibré du territoire**. L'année 2015 sera la 1^{ère} année de mise en œuvre du programme européen FEDER 2014-2020 dont la Région est désormais autorité de gestion et gèrera 1 milliard 792 millions d'euros de crédits européens. Une des premières actions sera le soutien aux quartiers identifiés comme prioritaires par la loi sur la ville et la cohésion urbaine.

Aux côtés des fonds européens, le contrat de Plan Etat-Régions sera mis au service de l'emploi et de la compétitivité régionale avec des thématiques ciblées sur la recherche et l'innovation, l'Usine du futur, la desserte des territoires en haut et très haut débit avec le respect des 100 M€ annoncés ou la transition écologique et énergétique.

Enfin, la mobilité et la circulation des personnes et des biens pour soutenir les activités créatrices de lien social seront soutenus avec notamment **la politique des transports**. Elle sera notamment marquée par l'ouverture de la première tranche du nouvel établissement de maintenance des trains Régiolis et Régio 2N et la poursuite du renouvellement du parc TER, ainsi que la mise en œuvre d'une tarification commune en Midi-Pyrénées en collaboration avec les 28 autorités organisatrices de transports (AOT) et l'achèvement du Programme de Modernisation des Itinéraires pour la route.